



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-066

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme ALAIN Lucette à Mme Jocelyne BERESINA – Mme CASTANO Adeline à Mme GALLO Anne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette – M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSÉE : Mme LATTARD Monique.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. CHEVALIER Mickaël.

REVISION ANNUELLE DES TARIFS COMMUNAUX APPLICABLE AU 01 JANVIER 2024

Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} Adjointe, explique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs des services publics municipaux mais aussi des diverses occupations du domaine communal et des mises à disposition de matériels et de personnels au profit des tiers. Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une revalorisation annuelle lors d'une délibération de cadrage de l'ensemble des tarifs communaux.

Pour 2024, il est proposé une revalorisation de 5% de l'ensemble des tarifs 2023, suivant l'augmentation de 4,9 % de l'indice des prix à la consommation constatée par l'INSEE entre septembre 2022 et septembre 2023. Cette revalorisation ne s'applique pas aux tarifs des services aux familles dont la révision intervient en fin d'année scolaire. De plus, certains tarifs ont été ajoutés, comme détaillé dans le tableau proposé en annexe.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu les propositions de Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} adjointe,

Après en avoir délibéré, **A LA MAJORITÉ et 4 ABSENTIONS:** M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) M. DJEDDOU Rabah (pouvoir à Mme MONTEIRO Maria) Mme MONTEIRO Maria et Mme DESVIGNES Josette :

- **VALIDE** les nouveaux tarifs communaux joints en annexe,
- **CONFIRME** qu'ils seront appliqués à partir du 01 janvier 2024.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le19 DEC. 2023.....
et publié, affiché ou
notifié le19 DEC. 2023.....
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,



M. Philippe PIGEAU



TARIFS COMMUNAUX
Délibération D2023-066 du 12 décembre 2023

applicables au 01 janvier 2024

CONCESSIONS CIMETIERE

CONCESSIONS			
DUREE	NBRE PLACES	PROFONDEUR	TARIFS EN €
15 ans	2	2 m	94,5
30 ans	2	2 m	189
30 ans	3 et 4	2,50 m	220,5

COLOMBARIUM		
DUREE	ALVEOLE ET NB D'OUVERTURE	TARIF EN €
15 ans	1	404,25
15 ans	2	483

SITE CINERAIRE
Puits de dispersion : Gratuité

CAVEAU-URNE		
DUREE	Nbre de places	TARIF EN €
15 ans	3 à 6 urnes	504
30 ans	3 à 6 urnes	724,50

VENTES DE DOCUMENTS

	ADMINISTRES	ASSOCIATIONS TORCEENNES
REPRODUCTION		
Photocopies A4 :		
Noir et Blanc Verso	0,11 €	0,11 €
Noir et Blanc Verso/Recto	0,16 €	0,16 €
Couleurs Verso	0,21 €	0,21 €
Couleurs Verso/Recto	0,32 €	0,32 €
Photocopies A3 :		
Noir et Blanc Verso	0,21 €	0,21 €
Noir et Blanc Verso/Recto	0,32 €	0,32 €
Couleurs Verso	0,42 €	0,42 €
Couleurs Verso/Recto	0,63 €	0,63 €
		forfaits
50 copies A4 - Noir et Blanc		4,20 €
100 copies A4 - Noir et Blanc		7,35 €
10 affiches A4 ou 5 affiches A3 Plus 100 flyers A5 couleurs		26,25 €
LIVRET DE FAMILLES	ADMINISTRES	
	1er et 2me exemplaire gratuit	
	15,75 à partir du 3ème exemplaire	